Image not found or type unknown

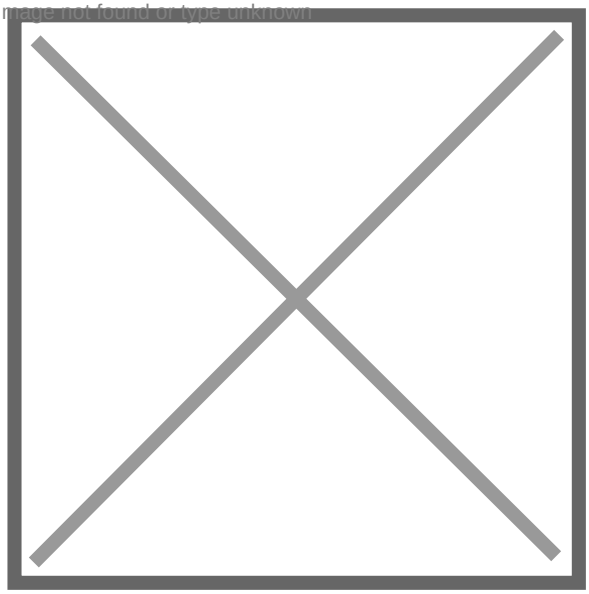

Changement de status etudiant vers salarie

Par **Lamy10**, le **06/06/2008** à **22:04**

Bonjour Tous le monde,

Je vous expose mon cas; Je suis un étudiant étranger, J'ai eu un bac+ 5 en logistique. La boite ou j'ai effectue mon stage de fin d'etudes me propose un CDD de 12 mois. Avec ce contrat j'ai déposé un dossier de changement.

En appelant le DDTE pour s'informer sur mon doosier, l'agent administratif m'as fait comprendre que mon dossier n'est pas complet et que mon salaire n'est pas à la hauteur de mon diplôme (Bac +5).

Je voudrais savoir:

- Est ce qu'il possible de faire des modifications au dossier après l'avoir déposer (ajouter des pieces, augmenter mon salaire).
- Est ce qu'il est possible de retirer le dossier au lieu d'avoir un refus.
- Qu'est ce qu'est ce passe en cas de refus, j'aurais la possiblité de déposer un autre dossier.

Je veux signaler que j'ai déposé le dossier à la prefecture de Gironde, en s'appuyant sur ma carte de séjour et sur l'attestaion d'hebergement d'un ami, tandis que je travail à Toulouse.

-Est ce je peux déposer le même dossier à la prefecture de Haute Garonne?

Je vous remercie pour vos informations et votre soutien

A bientôt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés